

-  Secteur où les constructions sont autorisées
-  Secteur où les constructions ne sont pas admises, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension de constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur de ressources naturelles

E	Modifications zonage	1	4.32.0300	04/10/05	JCS	VRA
D	Modifications zonage	1	4.32.0300	11/04/05	JCS	VRA
C	Modifications zonage	1	4.32.0300	24/03/05	JCS	VRA
B	Modifications zonage	1	4.32.0300	06/03/05	JCS	VRA
A	dessin initial	1	4.32.0300	10/02/05	JCS	VRA
Indice	Objet de la modification	N. Plan	N. Affaire	Date	Visa réalisation	Visa contrôle
Nom du fichier		Escala_Escala zonage				

COMMUNE D'ESCALA

CARTE COMMUNALE

DOCUMENT GRAPHIQUE

Echelle : 1/5000

Octobre 2005  
4.32.0300

 **SOGREAH**  
CONSULTANTS

Agence de Pau  
Industrie Parc - Pavillon 2 - avenue Ferns Angot - 64000 Pau Cedex 1 - France - Tel. : 05 59 99 21 50 - Fax : 05 59 99 90 24

